

BUDGET 2023

GOVERNMENT OF ALBERTA | 2023-26

Plan d'activités du ministère Culture

Ministère de la Culture

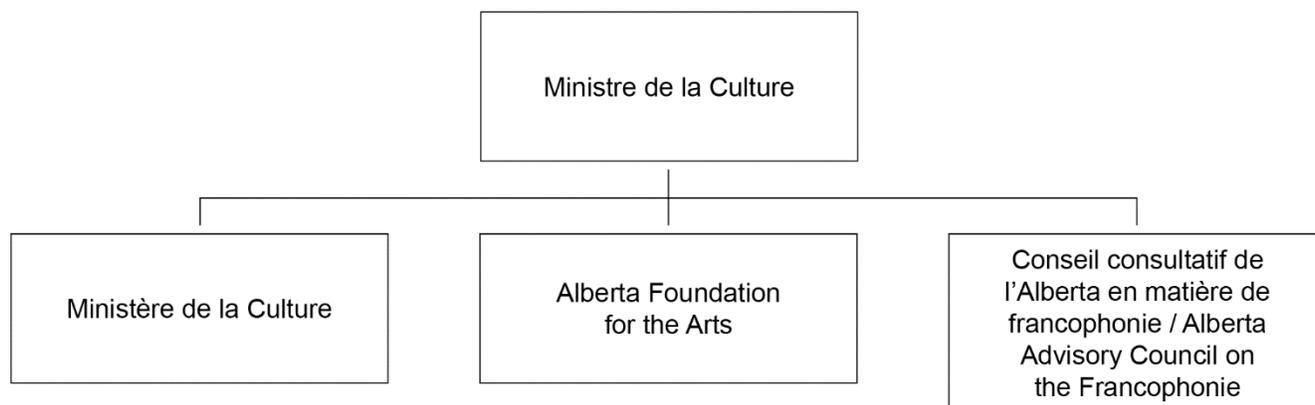
Plan d'activités de 2023-2026

Fiche d'information – Mandat et structure du Ministère

Le Ministère comprend le ministère de la Culture, l'Alberta Foundation for the Arts et le Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie. Le ministère de la Culture s'engage à bâtir un secteur culturel dynamique en soutenant : le développement et la durabilité des industries créatives et culturelles de l'Alberta; les artistes et la communauté artistique; les sites patrimoniaux; les services gouvernementaux en français; l'activité physique, les loisirs, et le sport; ainsi que le secteur des organismes sans but lucratif et du bénévolat. Le Ministère s'est également engagé à accroître l'égalité des sexes, à prévenir la violence fondée sur le sexe et à soutenir la participation des femmes à l'économie.

Ces secteurs sont le fondement de l'identité riche et unique de l'Alberta. Le ministère de la Culture continue d'élaborer des programmes et des services qui soutiennent notre patrimoine, nos arts et notre culture. Son patrimoine western, combiné aux contributions des peuples autochtones et des autres personnes venues du monde entier, fait de l'Alberta une province forte et résiliente. Le fait de renforcer cette identité unique et de la partager fièrement avec le reste du Canada et du monde présente l'Alberta comme un endroit formidable où vivre, investir et faire des affaires.

Le ministère de la Culture joue un rôle essentiel dans la qualité de vie et la santé physique et mentale des Albertaines et des Albertains, en leur donnant l'occasion de s'engager pleinement dans tout ce que leurs collectivités ont à offrir. Le gouvernement de l'Alberta accorde la priorité à une approche financièrement responsable pour s'assurer que des services publics durables et de haute qualité sont offerts à ceux et celles qui en ont besoin, quand ils en ont besoin, et les programmes du ministère de la Culture appuient cet objectif.



Une description plus détaillée du ministère de la Culture, de même que de ses programmes et initiatives, se trouve à l'adresse suivante : <https://www.alberta.ca/culture.aspx> (en anglais seulement).

Le ministère de la Culture demeure fidèle à des approches réglementaires et à la prestation de programmes qui réduisent la surveillance inutile exercée par l'État et mettent l'accent sur les résultats, afin d'améliorer l'accès aux services gouvernementaux, d'attirer des investisseurs, de soutenir l'innovation et la compétitivité, et de faire croître les entreprises de l'Alberta.

Les plans d'activités du Ministère doivent être examinés parallèlement à tous les documents budgétaires, dont le Plan financier, le Plan stratégique du gouvernement et le Budget des dépenses, qui permettent d'obtenir un aperçu complet de l'engagement du gouvernement à l'égard d'une gestion financière responsable.

Plan d'activités de 2023-2026

Résultat n° 1

Les industries créatives et culturelles, la société civile et le secteur du patrimoine de l'Alberta prospèrent et se développent dans un environnement qui stimule l'innovation, l'investissement et la croissance économique.

Le secteur culturel fort, unique et novateur de l'Alberta soutient les industries nouvelles et existantes, la création d'emplois et les moyens de subsistance des Albertaines et des Albertains, et il contribue à la prospérité du pays. Le Ministère continuera de tirer parti de ses réussites et d'attirer des investisseurs, d'établir des partenariats et de créer de nouveaux débouchés économiques en renforçant sa réputation à l'échelle mondiale et en soutenant les initiatives locales mises en œuvre en Alberta. Le ministère de la Culture s'est engagé à soutenir les secteurs qu'il dessert pour s'assurer que ses clients et les parties prenantes reçoivent du soutien et qu'ils puissent profiter de la croissance économique du Canada.

Objectifs clés

- 1.1 Développer les industries culturelles de l'Alberta au cours de la prochaine décennie grâce à des subventions destinées spécifiquement aux industries du film et de la télévision, pour leur permettre de créer du contenu local, pour soutenir les collectivités locales et pour favoriser la diversification économique.
- 1.2 Soutenir les Albertaines et les Albertains en préconisant un financement fédéral équitable pour les secteurs des arts, de la culture, du sport et du patrimoine de l'Alberta, et un financement fédéral accru pour la prestation de services et de programmes gouvernementaux en français.
- 1.3 Soutenir les artistes et les organismes sans but lucratif en les mettant en contact avec les secteurs de la philanthropie et des affaires par l'intermédiaire du programme de partenariats novateurs (Creative Partnerships Program) de l'Alberta.
- 1.4 Accroître la capacité des organismes sans but lucratif grâce à la facilitation et à des services de renforcement des capacités, de même qu'à la promotion de l'importance du bénévolat par l'intermédiaire de programmes de reconnaissance.
- 1.5 Définir une stratégie pour investir dans nos sites culturels et patrimoniaux et pour s'assurer que la population albertaine et les visiteurs internationaux découvrent, grâce à des activités de classe mondiale, le patrimoine unique de l'Alberta.
- 1.6 Soutenir la participation des femmes à l'économie de l'Alberta, y compris offrir un soutien continu à celles qui poursuivent des carrières dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), domaines où elles sont sous-représentées.

Initiatives à l'appui des objectifs clés

- En 2023-2024, le programme d'appui aux industries audiovisuelles albertaines (Alberta Made Screen Industries Program) mettra 4 millions de dollars supplémentaires à la disposition des entreprises de productions cinématographiques albertaines admissibles.
- Le ministère de la Culture aide les organismes sans but lucratif à accéder aux ressources d'innovation et de financement sociaux en investissant 2,3 millions de dollars dans des initiatives telles que Crowdfunding Alberta, le UCeed Social Impact Fund et le Social Impact Lab.
- En 2023-2024, 50,7 millions de dollars viendront soutenir l'intendance des ressources patrimoniales de l'Alberta et l'exploitation d'installations patrimoniales provinciales telles que le Musée royal de l'Alberta et le Musée de paléontologie Royal Tyrrell.

Mesures de rendement

1.a Mesure de rendement : Pourcentage des Albertaines et des Albertains qui ont assisté et participé à des activités ou événements organisés

L'enquête auprès de la population albertaine a été révisée et modernisée. Les données sont maintenant recueillies au moyen d'un sondage en ligne plutôt que par téléphone, et les nouveaux résultats ne sont pas directement compatibles avec les anciens. Les cibles ont été fixées de manière prudente en fonction de la limite inférieure de la marge d'erreur, après une analyse des résultats et des tendances historiques combinée à l'impact prévu des programmes et des services qui encouragent le public à recommencer à participer pleinement à des activités ou des événements artistiques et sportifs.

En 2021-2022, 32,8 % des citoyens adultes de l'Alberta ont assisté à des activités ou événements artistiques. De plus, 25,5 % des citoyens adultes et 49,2 % des enfants de la province ont participé à un sport organisé. (Source : enquête de 2021-2022 menée par le ministère de la Culture et de la Condition féminine auprès de la population albertaine)

Cibles ¹	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Arts	34,0 %	35,0 %	36,0 %
Sport (adultes)	25,0 %	26,0 %	27,0 %
Sport (enfants)	53,0 %	54,0 %	55,0 %

¹ La méthodologie de la source de données pour cette mesure du rendement (Enquête auprès de la population albertaine) a été modifiée en 2022, passant d'un sondage téléphonique à un sondage en ligne.

1.b Mesure de rendement : Dépenses totales des organismes de bienfaisance enregistrés de l'Alberta (en milliards de dollars) (Source : Agence du revenu du Canada par l'intermédiaire de l'Alberta Office of Statistics and Information)

	2017	2018	2019	2020
Dépenses des organismes de bienfaisance enregistrés de l'Alberta (en milliards de dollars)	32,8	35,3	25,1	38,0

1.c Mesure de rendement : Contribution des industries créatives et culturelles de l'Alberta au produit intérieur brut (PIB) (en milliards de dollars) (Source : Statistique Canada, tableau [36-10-0452-01](#))

	2017	2018	2019	2020
PIB des industries créatives et culturelles de l'Alberta (en milliards de dollars)	5,10	5,15	5,26	4,73

Résultat n° 2

Les Albertaines et les Albertains ont la possibilité de former des collectivités dynamiques, inclusives et actives, car ils ont accès à des possibilités et à des services culturels et récréatifs qui enrichissent leur vie.

Le Ministère promeut l'inclusion en Alberta, province où la culture, le patrimoine, la langue, l'orientation sexuelle et le genre sont valorisés, respectés et soutenus, et où chaque personne se sent bienvenue, en sécurité et libre d'être elle-même. Les Albertaines et les Albertains sont fiers de leur culture et de leurs réalisations. Le Ministère crée des occasions de célébrer les expériences communes qui unissent ses communautés, celles-là mêmes qui donnent à l'Alberta son caractère unique.

Le Ministère soutient des secteurs d'activités riches et diversifiés qui s'efforcent d'améliorer la vie de toutes les Albertaines et de tous les Albertains. Il investit dans toute une gamme de mesures d'appui financier et de programmes qui soutiennent les collectivités de l'Alberta. La programmation du Ministère est axée sur le renforcement des capacités de la société civile, qui joue un rôle fondamental dans l'établissement de collectivités dynamiques, actives et résilientes; la promotion du développement et des contributions des secteurs des arts et de la culture, des loisirs, du sport et du patrimoine de l'Alberta; et l'accès des Albertaines et Albertains à des divertissements de classe mondiale, à des activités diversifiées sur le plan culturel et à des occasions de se produire dans des salles de premier ordre. Le Ministère sert également de lien vital entre le gouvernement et la francophonie de la province en créant et en faisant la promotion de services gouvernementaux destinés aux Albertaines et les Albertains francophones et à leurs communautés.

Objectifs clés

- 2.1 Soutenir l'accès abordable aux activités sportives et récréatives en offrant des programmes de sport, d'activité physique et de loisirs, dans le but d'améliorer la santé et le bien-être des jeunes et des familles de l'Alberta.
- 2.2 Chercher des occasions de promouvoir et de célébrer l'identité culturelle unique de l'Alberta, notamment en mettant en œuvre une politique de dénomination des bâtiments qui illustre la culture de l'Alberta.
- 2.3 Soutenir les victimes de violence familiale en collaborant avec d'autres ministères et en mettant en œuvre le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.
- 2.4 Veiller à ce que l'Alberta Foundation for the Arts accorde la priorité aux artistes, à l'art et au matériel culturel de l'Alberta.
- 2.5 Continuer de soutenir et de s'engager auprès des communautés francophones de l'Alberta par le biais de la Politique en matière de francophonie et en travaillant avec des partenaires gouvernementaux sur des programmes et des projets qui renforcent la vitalité de la francophonie.

Initiatives à l'appui des objectifs clés

- Le ministère de la Culture dépensera un million de dollars en 2023-2024 pour améliorer le soutien aux survivantes et survivants d'agressions sexuelles et de violence sexiste en milieu rural et accroître la participation des femmes à l'économie de l'Alberta, notamment en continuant d'aider les femmes qui font carrière dans des domaines où elles sont sous-représentées.
- En 2023-2024, les organismes provinciaux d'activités sportives, récréatives et physiques recevront 8,5 millions de dollars de subventions de fonctionnement pour les aider à offrir des programmes sûrs, inclusifs et de qualité aux Albertaines et aux Albertains.
- Afin d'accroître l'accès abordable à des activités sportives, physiques et récréatives pour les enfants et les familles de l'Alberta, le ministère de la Culture investira 8 millions de dollars dans le programme Jeux sans frontières (Every Kid Can Play) en 2023-2024.

Mesures de rendement

2.a Mesure de rendement : Pourcentage des Albertaines et des Albertains adultes qui ont visité une installation patrimoniale en Alberta

L'enquête auprès de la population albertaine a été révisée et modernisée. Les données sont maintenant recueillies au moyen d'un sondage en ligne plutôt que par téléphone, et les nouveaux résultats ne sont pas directement compatibles avec les anciens. Les cibles ont été fixées de manière prudente en fonction de la limite inférieure de la marge d'erreur, après une analyse des résultats et des tendances historiques combinée à l'impact prévu des programmes et des services qui encouragent les Albertaines et les Albertains à recommencer à visiter les installations patrimoniales de l'Alberta.

En 2021-2022, 16,8 % des citoyens et citoyennes adultes de l'Alberta ont visité une installation patrimoniale. (Source : enquête de 2021-2022 menée par le ministère de la Culture et de la Condition féminine auprès de la population albertaine)

Cibles	2023-2024	20,0 %	2024-2025	22,0 %	2025-2026	24,0 %
---------------	------------------	--------	------------------	--------	------------------	--------

2.b **Mesure de rendement : Cas de violence conjugale envers les Albertaines signalés à la police (par 100 000 habitants)** (Source : Statistique Canada, tableau [35-10-0202-01](#))

	2019	2020	2021
Total	627,17	625,97	610,24

STATEMENT OF OPERATIONS

(thousands of dollars)

	Comparable		2023-24 Estimate	2024-25 Target	2025-26 Target
	2022-23 Budget	2022-23 Forecast			
REVENUE					
Transfer from Alberta Heritage Scholarship Fund	80	80	80	80	80
Transfers from Government of Canada	34,058	24,146	42,578	15,589	1,390
Investment Income	100	100	100	100	100
Premiums, Fees and Licences	12,315	12,315	12,983	13,193	13,210
Other Revenue	18,618	16,018	16,518	17,018	15,018
Ministry Total	65,171	52,659	72,259	45,980	29,798
Inter-Ministry Consolidation Adjustment	(80)	(80)	(80)	(80)	(80)
Consolidated Total	65,091	52,579	72,179	45,900	29,718
EXPENSE					
Ministry Support Services	7,680	7,680	7,705	7,750	7,750
Community and Voluntary Support Services	147,015	145,328	174,172	123,868	89,695
Cultural Industries	12,005	14,850	16,440	16,375	16,215
Arts	30,930	27,930	28,005	28,530	27,030
Francophone Secretariat	1,375	1,375	1,390	1,395	1,395
Heritage	49,015	49,940	50,740	51,005	50,882
Sport, Physical Activity and Recreation	19,840	19,840	27,930	27,960	27,960
Status of Women	3,975	4,750	4,030	4,050	4,050
Ministry Total	271,835	271,693	310,412	260,933	224,977
Inter-Ministry Consolidation Adjustment	(3,300)	(3,500)	(3,300)	(3,300)	(3,300)
Consolidated Total	268,535	268,193	307,112	257,633	221,677
Net Operating Result	(203,444)	(215,614)	(234,933)	(211,733)	(191,959)
CAPITAL INVESTMENT					
Cultural Industries	385	185	385	385	385
Heritage	1,946	776	1,946	1,946	1,946
Ministry Total	2,331	961	2,331	2,331	2,331
Consolidated Total	2,331	961	2,331	2,331	2,331